

<b>Zeitschrift:</b>	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
<b>Herausgeber:</b>	Eidgenössischer Orchesterverband
<b>Band:</b>	7 (1946)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Notre passé musical : Geneviève Ravizza, claveciniste et cantatrice
<b>Autor:</b>	Fallet, Edouard-M.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-956186">https://doi.org/10.5169/seals-956186</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Schulkameraden, deren Eltern die großen Sinfoniekonzerte besuchten, erzählten viel von der «wahnsinnig modernen» Musik eines Debussy. Ich lernte das Werk dieses unsterblichen französischen Komponisten erst viele Jahre später kennen und lieben, aber sein Name hatte für mich seit 1918 stets etwas Geheimnisvolles, einen gewissen Nimbus.

Ed. M. Fallet.

(Fortsetzung folgt.)

## APHORISMEN

Musik ist höhere Offenbarung als alle Weisheit und Philosophie.

Ludwig van Beethoven.

Wer Musik nicht liebt, verdient nicht, ein Mensch genannt zu werden; wer sie liebt, ist ein halber Mensch, wer sie aber treibt, der ist ein ganzer Mensch.

Johann Wolfgang von Goethe.

Musik, auch in wortlosen Tönen, hat ein Erhabenes, das keine andere Kunst hat, als ob sie, eine Sprache der Genien, nur unmittelbar an unser Innerstes, als einen Mitgeist der Schöpfung spräche.

Johann Gottfried Herder.

Eigentlich versteht niemand als nur Gott unsere Musik; wir machen sie, wie taubstumme Schüler Worte, und vernehmen selber die Sprache nicht, die wir reden.

Jean Paul.

Musika ist eine halbe Disziplin und Zuchtmeisterin, so die Leute gelinder und sanftmütiger, sittsamer und vernünftiger macht.

Martin Luther.

Notre passé musical.

## Geneviève Ravizza, claveciniste et cantatrice

Pour qui aime à la fois l'histoire et la musique, l'exploration de notre passé musical offre un attrait irrésistible. On a longtemps cru que la Suisse — et la Suisse romande en particulier — n'avait pas fourni grand'chose à l'histoire de la musique. Et pourtant, quand on fouille nos archives et nos bibliothèques, on est souvent surpris de constater que dans telle ou telle ville où la musique ne tient pas précisément la place la plus large parmi les préoccupations d'aujourd'hui, une vie musicale très intense se déployait jadis.

C'est ainsi que j'aime à scruter le passé musical du canton de Neuchâtel et de son chef-lieu en particulier. Il y a quelques années, j'ai offert au public le fruit de mes premières recherches entreprises dans les différentes archives

de mon pays d'origine.\*). J'ai continué ces recherches, et, encore cette année, ma patience n'a pas manqué d'être récompensée.

Certes, les noms de Lulli, de Rameau, de Cimarosa, de Pergolèse, de Haydn, de Mozart, de Beethoven et d'autres grands maîtres allemands, italiens et français n'apparaissent pas des centaines de fois dans les vieux documents neuchâtelois, bien qu'ils y soient mentionnés parfois en relation avec des événements musicaux fort intéressants. Cependant, nous apprenons à connaître bon nombre de musiciens exécutants, voire des virtuoses ainsi que des faits dont l'importance pour l'histoire de notre vie intellectuelle et artistique n'échappera à personne.

Durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville de Neuchâtel était un des centres musicaux les plus florissants de Suisse grâce à son académie de musique fondée en décembre 1754. « Académie de Musique, dit J.-J. Rousseau dans son Dictionnaire de Musique (Amsterdam, 1768), c'est ainsi qu'on appelait autrefois en France, et qu'on appelle encore en Italie une assemblée de musiciens ou d'amateurs, à laquelle les Français ont depuis donné le nom de concert.» A Neuchâtel, la société de ce nom fit ériger, en 1769, le superbe bâtiment qu'on appelle encore aujourd'hui le Concert. Les membres de l'orchestre — puisqu'il s'agissait bien d'un tel — se recrutaient essentiellement parmi l'aristocratie de la ville. Ces dilettantes passionnés de musique jouaient d'habitude d'un instrument à cordes de sorte qu'il fallait engager des musiciens professionnels — parfois jusqu'au nombre de dix à douze — pour les instruments à vent et pour le clavecin.

Et le moment est venu de vous confier le texte d'un document que j'ai trouvé dans les Archives de la ville de Neuchâtel. Il s'agit du certificat suivant que je me permets de transcrire, ici, dans toute son originalité (de style et d'orthographe aussi!):

«Nous les Quatre Ministraux de la Ville de Neuchâtel en Suisse, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que par devant nous a comparû Dame Geneviève Ravizza née Vignola de Turin, maitresse de clavecin et donnant des leçons de chant demeurant depuis passé onze ans dans cette ville, laquelle nous a exposé que voulant se rendre à Madrid, elle nous suplioit très humblement de vouloir lui accorder un certificat de sa conduite; Et comme témoignage de vérité ne peut être refusé, nous déclarons et attestons que durant tout le tems que ladite Dame Ravizza a demeuré icy elle a exercé ses tâlens pour la musique avec beaucoup de suffisance et à la satisfaction de tous ceux qui ont profité de son enseignement. C'est avec regret qu'on la voit quitter cette ville où elle étoit utile et où

---

\*) Edouard-M. Fallet: La vie musicale au Pays de Neuchâtel, du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'histoire de la musique en Suisse. Préface de Gustave Doret. (20<sup>e</sup> volume de la collection d'études musicologiques, fondée par le professeur Karl Nef). Strasbourg, 1936.

l'on auroit souhaité qu'il lui eut convenu de rester plus longtemps; à ces causes nous la recommandons à la protection de tous chefs et magistrats et à la bienveillance des personnes de qui elle pourroit reclamer les bons offices sous offre de réciproque en pareil cas.

En fois de quoy nous avons aux présentes signées par le Secrétaire de notre Conseil fait apposer le sceau ordinaire de nos armes; Donné audit Neuchâtel en Suisse le Cinquième May Mil Sept Cent quatre vingt douze.

Par ordonnance

A. Pettavel.»

Les brillantes auditions organisées par le Concert de Neuchâtel en hiver 1781—1782, furent ouvertes le 3 décembre 1781. Sous la direction très experte de Josué-Jean-Henri Bedaulx, capitaine au service des Etats-Généraux, l'orchestre comprenait à peu près une vingtaine d'amateurs et en outre douze musiciens professionnels. Geneviève Ravizza, claveciniste, engagée le 11 novembre 1781 pour le prix de 8 livres et 8 sols par concert y compris la répétition, était du nombre.

Le Concert engagea cette habile claveciniste et cantatrice pour remplacer Alexandre Speissegger, le premier organiste de Neuchâtel depuis la Réformation. Speissegger, d'origine schaffhousoise, s'adonnait trop aux crûs du pays. Malade et menacé d'hydropsie dès l'automne 1781, il était incapable de tenir plus longtemps le clavécin à l'orchestre de la Maison du Concert.

Malgré la considération dont elle jouissait, Geneviève Ravizza ne réussit néanmoins pas à obtenir la salle de musique qu'elle demanda, le 14 février 1782, pour y donner un concert à son profit. Au décès d'Alexandre Speissegger, survenu le 16 juillet 1782, elle dut même céder la place de claveciniste à Simon Pfannenschmidt, maître de clavécin. Ce musicien bâlois succéda à Speissegger aux orgues des deux temples de la ville, mais ne tournait pas avec ses maigres appointements d'organiste.

Durant son séjour à Neuchâtel, de 1781 à 1792, Geneviève Ravizza enseignait donc le clavécin et le chant. Toutefois, ce qui nous intrigue le plus, c'est d'apprendre que cette musicienne si appréciée des Quatre Ministraux de Neuchâtel, était venue de Turin et qu'elle s'apprêtait à partir pour Madrid. Turin — Neuchâtel — Madrid, ces étapes sont pour le moins étranges. Dans tous les cas, on n'a pas l'habitude, en parlant de centres musicaux, de mentionner Neuchâtel au même titre que Turin et Madrid. Et pourtant, la clé de l'éénigme n'est pas très malaisée à trouver.

En 1780, Jean-Pierre de Chambrier, seigneur d'Oleyres, fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Prusse à la cour de Sardaigne à Turin. C'est ce même illustre compatriote qui, quelques années plus tard, fournira à Madame de Charrière plusieurs adresses de compositeurs de musique (Cimarosa, Vogel, etc.). Aussi suis-je tenté d'admettre que c'est bien Chambrier d'Oleyres qui conseilla au Concert de Neuchâtel d'engager notre claveciniste.

Et qu'en est-il de Madrid? Le hasard voulut qu'un autre illustre Neuchâtelois, Alphonse de Sandoz-Rollin, y fût, de 1784 à 1796, ministre plénipotentiaire de Prusse à la cour d'Espagne. C'est sans doute notre compatriote qui engagea Geneviève Ravizza à se rendre dans la capitale espagnole.

Alphonse de Sandoz-Rollin était un grand mélomane; nous en possédons de nombreuses preuves. En novembre 1759, il se fit recevoir membre de l'académie de musique de Neuchâtel, institution à laquelle il devait témoigner, sa vie durant, un très vif attachement. La vie musicale et théâtrale à la Maison du Concert de Neuchâtel, il la suivait constamment depuis Madrid et, plus tard, depuis Paris. Pendant ses séjours à Neuchâtel, il fut invité à assister aux délibérations du comité du Concert dont il était jusqu'à sa mort, survenue en 1809, le conseiller le plus intime et le plus compétent.

D'après le certificat flatteur que lui délivrèrent les Quatre Ministraux de la ville de Neuchâtel, Geneviève Ravizza, claveciniste et cantatrice, méritait bien les recommandations des deux illustres Neuchâtelois, ministres de Prusse à Turin et à Madrid.

Edouard-M. Fallet.

## Maurice Ravel et le sens de l'humour

Dans «Dix-sept ans de musique à Paris», Piero Coppola, le distingué chef d'orchestre et compositeur, dit que Maurice Ravel avait un sens de l'humour digne d'un descendant d'Anatole France. L'auteur relate à ce propos la petite histoire que nous nous permettons d'extraire de sa récente et excellente publication.

fa.

Ravel était naturellement sollicité par des musiciens enthousiastes qui le suppliaient de leur donner des leçons; et il répondait habituellement qu'il ne saurait rien apprendre aux autres, car ce qu'il aurait pu dire ne servirait à rien si l'élève ne s'en apercevait pas de lui-même, et, à part quelques rares exceptions, il ne professa guère. Mais sa renommée devenait chaque jour plus grande. Un compositeur américain de musique légère, en réalité très doué, M. George Gershwin, nourrissait les plus hautes ambitions. Il fit exprès le voyage à Paris pour supplier Ravel de lui donner des leçons, à «n'importe quel prix». M. Ravel lui demanda alors, en souriant: «Etes-vous donc si riche?» Gershwin lui répondit que les «royautés» de ses œuvres lui rapportaient environ un million de dollars. Ravel devint soudainement très sérieux et, avec empressement, lui dit: «Dans ces conditions, mon cher monsieur, c'est moi qui viens vous demander si vous voulez bien me donner des leçons.»